



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-33596>

Département(s) de publication : **35**

Annonce n° **24-33596**

Travaux

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-29223

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Rennes Métropole

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 24350013900189

**Ville** : RENNES

**Code postal** : 35031

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 35

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : LA RÉNOVATION DE LUMINAIRES DE 8 STATIONS DU METRO DE LA LIGNE "b" ET DU PARKING RELAIS "HENRI FREVILLE " DE LA LIGNE "a" DE RENNES MÉTROPOLE

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 45316000

**Type de marché** : Travaux

**Description succincte du marché** : L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Les prestations sont réglées par des prix unitaires et forfaitaires. L'objectif de cette opération consiste à remplacer des luminaires situés dans 8 stations de la ligne "b" du métro et du parking relais HENRI FREVILLE de la ligne "a", de Rennes Métropole, en retenant une technologie LED, afin d'apporter une réponse sur : - Le traitement de la fin de vie des sources lumineuses. - L'amélioration de la qualité d'ambiance en station. - L'amélioration de la maintenabilité. - L'économie d'énergie sur le poste éclairage. - La limitation et la réduction des charges de maintenance sur ces équipements

**Critères d'attribution** : énoncé dans le Rc

### Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 03/04/2024 à 12h00, lire 09/04/2024 à 12h00

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/03/2024**